

2025

AIDE-MÉMOIRE CELI-CELIAPP-REER

Ce document a été conçu afin de vous accompagner dans la gestion de vos finances et connaître les dates ainsi que les montants importants de vos comptes enregistrés.

Une question? Contactez-nous par courriel, nous sommes là pour vous aider.



info@strateginc.com



CELI, CELIAPP OU REER : LEQUEL CHOISIR?

CELI

Le CELI est un outil souple et accessible qui permet à vos investissements de croître à l'abri de l'impôt, peu importe votre revenu. Il convient autant à un jeune adulte qui commence à épargner, qu'à un retraité qui souhaite faire fructifier ses économies sans impact fiscal.

C'est un compte parfait pour les gens qui veulent rester flexibles et avoir accès à leur argent sans conséquences fiscales, que ce soit pour un projet, un imprévu ou simplement pour faire croître leur épargne

CELIAPP

Le CELIAPP est conçu pour aider les futurs acheteurs d'une première propriété à atteindre leur mise de fonds plus rapidement. Il offre une déduction d'impôt à la cotisation, comme un REER, tout en permettant d'y fructifier libre d'impôt, comme dans un CELI.

C'est un excellent choix pour les choix professionnels ou les couples qui veulent bénéficier d'un retour d'impôt tout en épargnant efficacement pour leur première maison.

REER

Le REER est un outil conçu pour vous aider à épargner en vue de la retraite tout en réduisant vos impôts. Les cotisations sont déductibles d'impôt et les placements croissent à l'abri de l'impôt tant que l'argent reste dans le régime.

Il permet d'accumuler un capital à long terme, qui sera imposé seulement au moment du retrait, souvent à un moment où votre revenu est plus faible, comme à la retraite.



CELI



CELIAPP



REER

**Personnes
admissibles**

- Résident du Canada
- 18 ans et plus
- Numéro d'assurance sociale (NAS) valide

- Résident du Canada
- Âge entre 18 à 71 ans
- Acheteur d'une première propriété

- Résidence canadienne
- Moins de 71 ans
- A eu un revenu d'emploi l'année précédente

**Cotisations
déductibles
d'impôt**

Non

Oui

**Retrait non
imposable**

Oui

Oui,
dans le cas de l'achat
d'une habitation

Non

**Cotisations
annuelles
maximales**

7 000 \$
pour 2026

8 000 \$

18 % du revenu de
l'année précédente,
max 33 810 \$ pour 2026

**Retrait
maximum**

Aucune limite

40 000 \$
+ rendement

Aucune limite

**Remboursement
du retrait**

Non

**Limite de
cotisation à vie**

109 000 \$

40 000 \$

Aucune

**Cumul des droits
de cotisation**

Cumulable depuis
2009 ou l'année de
votre 18e anniversaire

Portion inutilisée du
plafond annuel de la
cotisation de l'année
précédente

Cumulable depuis 1990